

Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre

Veolia Propreté Ile de France

Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Veolia Propreté Ile de France

Code NAF : 3811Z

Code SIREN 608202727

Adresse : Veolia Propreté Ile de France, 28 Boulevard de Pesaro – 92751 NANTERRE Cedex

Nombre de salariés : 539 collaborateurs

Description sommaire de l'activité : VEOLIA Propreté Ile de France est spécialisée dans les services de collecte de déchets non dangereux.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu : Le périmètre organisationnel englobe les SIRET suivants : 00277, 00285, 00301, 00251, 00293

Description du périmètre opérationnel retenu :

Le périmètre opérationnel comprend les opérations générant des émissions au sein du périmètre organisationnel de la présente personne morale de droit public. Le périmètre organisationnel a été établi selon l'approche du « contrôle opérationnel », car ce choix est le plus pertinent dans le cadre de l'activité réalisée par Veolia Propreté Ile-de-France.

Cette approche s'applique aux établissements identifiés sous le numéro SIREN de la société devant réaliser son bilan d'émissions de GES. L'organisation consolidera 100% des émissions des biens et activités pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel.

Le périmètre du bilan GES de Veolia Propreté Ile de France comprend les postes d'émissions obligatoires définis par la réglementation, soit les émissions directes (Scope 1) et indirectes associées aux consommations d'énergie (Scope 2). Les émissions indirectes associées au Scope 3 n'ont pas été prises en compte.

Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

L'année de reporting correspond à l'année civile 2014.

L'année de référence correspond à l'année civile 2011.

Bilan des émissions de GES:

Le Tableau 1 présente le bilan des émissions de gaz à effet de serre associées à l'activité de la personne morale pour l'année de reporting et l'année de référence.

Emissions directes de GES :

Les émissions directes de GES sont produites par les sources fixes et mobiles de combustion nécessaires aux activités de la personne morale. Il s'agit d'émissions provenant de process ou d'équipements contrôlés par l'entité. En 2014, le scope 1 totalise 5133 tCO₂eq, en diminution de 13% par rapport à 2011.

Emissions des sources fixes de combustion

Les sources fixes de combustion correspondent aux émissions générées par l'utilisation de combustibles nécessaires aux opérations des procédés de l'activité. En 2014, ce poste représente 164 tCO₂eq, poste non mesuré en 2011. Ce poste contribue ainsi pour 3% des émissions reportées en 2014.

Emissions des sources mobiles de combustion

Les sources mobiles de combustion correspondent aux carburants consommés par les véhicules contrôlés par l'entité : camions de collectes des déchets. Sur l'exercice 2014, ce poste représente 4969 tCO₂eq, en baisse de 16% par rapport à 2011. Ce poste correspond à 91% des émissions reportées en 2014.

Emissions des fonctions administratives

Il s'agit des émissions des carburants des voitures de fonction et de service. En 2014, ce poste totalise 258 tCO₂eq, en hausse de 9% par rapport à 2011. Ce poste contribue pour 5% des émissions reportées en 2014.

Emissions indirectes de GES associées à la production d'énergie consommée :

Les émissions indirectes sont liées à l'activité de l'entité, mais les GES émis proviennent de sites ou d'opérations sous le contrôle opérationnel d'une autre entité. Il s'agit pour l'activité en question d'émissions indirectes de CO₂ liées à la consommation d'électricité.

Par exemple, un site consomme de l'électricité. La production de cette électricité génère des émissions de GES au niveau d'une centrale électrique. Du point de vue du site, ces émissions sont indirectes, car liées à son activité, mais provenant de sources contrôlées par une autre entité.

Les émissions indirectes associées à la production d'électricité consommée totalisent 36 tCO₂eq, soit 1% des émissions reportées sur l'exercice 2014, en augmentation de 28% par rapport à 2011.

Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)

Ce poste optionnel n'a pas été considéré dans le présent bilan.

Bilan réglementaire des émissions de gaz à effet de serre

Veolia Propreté Ile de France

Tableau 1 : Bilan des émissions de GES (tCO2eq.)

		Emissions GES (en Tonnes)												différence année de référence et année du bilan (tCO2e)
		2014, année du bilan						2011, année de référence						
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b	CO2 (en tCO2e)	CH4 (en tCO2e)	N2O (en tCO2e)	Autres gaz (en tCO2e)	Total (en tCO2e)	CO2 b	
Emissions directes	Emissions directes des sources mobiles de combustion	4 711	-	-	-	4 711		5677				5677		- 966
	Emissions directes des sources fixes de combustions	164	-	-	-	164		-				-		164
	Fonctions administratives	258	-	-	-	258		237				5677		- 5 419
	Sous total	5 133	-	-	-	5 133		5914	-	-	-	5914		- 781
Emissions indirectes associées à l'énergie	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité					36						50,3		-14
	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid					-								
	Sous total					36						50,3		-14

Emissions évitées

Centre de valorisation matière :

Les activités de valorisation des déchets opérées par Veolia Propreté Ile de France permettent la valorisation de matière. De cette manière, des émissions de GES liées à la production d'une quantité équivalente de matériaux à base de matières premières sont évitées.

Les émissions évitées grâce à l'activité de la personne morale sont présentées dans le tableau ci-dessous. En 2014, elles s'élèvent à 11 584 tCO₂eq, alors qu'en 2011 il n'y en avait pas.

Scénario de référence : Fabriquer des matériaux recyclés (verre, plastique, papier/carton ...) nécessite moins d'énergie et génère moins d'émissions de GES que le scénario de référence : fabriquer des matériaux vierges. De plus, ceci permet d'économiser des ressources. Cet écart d'émissions de GES entre les matériaux issus du recyclage et leur scénario de référence, les matériaux vierges, se traduit par un facteur d'émission par type de matière considéré, facteur d'émission établi au travers d'études et d'analyses détaillées.

Méthode employée : Les émissions évitées se calculent en multipliant les quantités de matériaux, par type, envoyés en filière de recyclage par le facteur d'émission (en tonne de CO₂ équivalent²) correspondant aux émissions évitées grâce au recyclage de ce type de matériau.

Tableau 2 : Bilan des émissions évitées (tCO₂eq)

Catégories d'émissions	Poste d'émissions	2011	2014	Différence 2011/2014
Emissions évitées (tCO ₂ eq.)	Recyclage/valorisation matière (papier/carton, verre, plastique, métaux...)	0	- 11 584	- 11 584
	Total	0	- 11 584	- 11 584

Appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes proviennent d'une part de l'incertitude associées aux données d'activités, et d'autre part de l'incertitude portant sur les facteurs d'émissions utilisés. Le tableau suivant récapitule les niveaux d'incertitudes associés aux facteurs d'émissions utilisés pour chaque poste.

Tableau 3 : Evaluation des incertitudes associées aux postes d'émissions

Poste	Incertitudes Facteur d'Emission	Incertitude données d'activité	Incertitude totale
1. Source fixe de combustion	5%	5%	10%
2. Source mobile de combustion	10%	5%	15%
6. Electricité	10%	5%	15%
Emissions évitées	50%	10%	60%

L'incertitude associée aux données d'activité est faible car ces dernières sont associées à des quantités mesurables et font l'objet d'un suivi comptable.

Les données d'activités utilisées dans le bilan sont enregistrées dans le cadre du reporting annuel de Veolia. Elles sont mesurées et collectées sur site chaque année, avec des méthodes et outils qui ont été optimisés au cours du temps. Ces données sont vérifiées en interne à différents niveaux (local, business unit, international) et

dans différentes optiques (techniques, financières, stratégiques...), notamment pour la consolidation. Ces mêmes données sont examinées par un auditeur externe agréé, y compris avec des audits sur site, ce qui permet d'établir une assurance supplémentaire de leur qualité.

Incertitudes pour les postes d'émissions directes

Carburants, biocarburants et combustibles: les quantités utilisées dans ce bilan correspondent aux factures des fournisseurs. Pour des raisons financières, les parties prenantes s'assurent de la précision de ces données.

Incertitudes pour les postes d'émissions indirectes

La mesure de la consommation d'électricité ou de la production d'électricité à base de déchets se fait sur des compteurs électriques, gérés pour des motifs commerciaux. L'incertitude sur ces données est négligeable.

L'incertitude associée aux facteurs d'émission est en revanche plus variable, d'assez faible pour les processus de combustion à plus importante pour la quantification des émissions évitées.

Pour les facteurs d'émissions de la Base Carbone utilisés, une estimation de l'incertitude associée est fournie sur le site internet.

Les autres facteurs d'émissions utilisés proviennent des sources/d'études officielles et sérieuses (CITEPA, ADEME...) où la réduction au minimum de l'incertitude est une priorité.

Des éléments d'appréciation et/ou d'estimation de l'incertitude sont généralement fournis.

Exclusions :

Aucun poste significatif n'a été exclu du bilan.

Aucune source significative n'a été exclue du BEGES.

Facteurs d'Emission (FE) et PRG utilisés:

Le bilan présenté s'appuie sur les pouvoirs de réchauffement globaux (PRG) à 100 ans, publiés dans le rapport du GIEC de 2013, listés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Pouvoir de Réchauffement Globaux utilisées (tCO2eq)

Gaz	PRG à 100 ans, rapport du GIEC 2013
CO2	1
CH4b	25
N2O	298

Les PRGs utilisés sont ceux du reporting groupe de Veolia Environnement.

Dans un souci de cohérence au sein du groupe, et de cohérence dans les chiffres reportés, les PRGs du rapport du GIEC de 2013 sont utilisés.

Facteurs d'émissions, utilisés dans ce BEGES, et différents de ceux de la Base Carbone[®] sont détaillés ci-dessous.

Tableau 5 : Facteurs d'émissions non issus de la Base Carbone[®]

Source	Facteur d'émission	Unité	Source
Diesel	2.694	kgCO2/L	Veolia Transport, 2008
Essence	2.383	kgCO2/L	Veolia Transport, 2008
GNV	0.0021546	kgCO2/L	CITEPA
Fioul domestique	2.5299	kgCO2e/L	CITEPA
Gaz naturel	0.2052	kgCO2e/kWh	CITEPA
Métaux non ferreux valorisés	-8.8		<i>Literature analysis – How much GHG is avoided by the recycling of different fractions in waste management systems? – Final Report.</i>
Papier et carton valorisés	-0.4		
Verres valorisés	0.287	tCO2eq./t	
Plastiques valorisés	-1.1		
Métaux ferreux valorisés	-1.5		

Ces deux sources officielles sont utilisées depuis des années dans le cadre du reporting groupe. Pour maintenir de la cohérence entre les chiffres reportés pour 2014, ces FE sont utilisés dans le BEGES.

Evolution par rapport à l'année de référence

Il n'y a pas eu de recalcul de l'année de référence, puisque les nouveaux PRG du rapport du GIEC de 2013 n'impactent pas l'activité de l'entité Veolia Propreté IDF.

Les postes associés aux émissions directes des sources fixes de combustion n'a pas fait l'objet d'action de réductions spécifiques entre l'année de référence et l'année de reporting, l'installation d'un compteur de consommation a permis de comptabiliser la quantité consommée (amélioration depuis).

Les postes associés aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité n'ont pas fait l'objet d'action de réductions spécifiques entre l'année de référence et l'année de reporting. Leurs variations sont imputables à la variabilité annuelle de l'activité, à l'évolution des équipements, ainsi qu'à la variabilité climatique qui impacte les besoins en chauffage des locaux. La valeur est considérée comme stable par rapport à l'année de référence.

Le poste associé aux émissions directes des sources mobiles à moteur représente 96% des émissions reportées et a été impacté, d'une part par la variation annuelle de l'activité, et d'autre part, par le plan d'actions de réduction mis en œuvre sur la période 2012-2014. Il s'avère délicat de dissocier la diminution du nombre de km parcourus par les camions de collecte entre la variation de l'activité et les actions mises en œuvre pour optimiser les tournées de collecte des déchets. Le plan d'action mis en œuvre a donc permis de diminuer les émissions associées à ce poste de 36% sur le périmètre. (Figure 1).

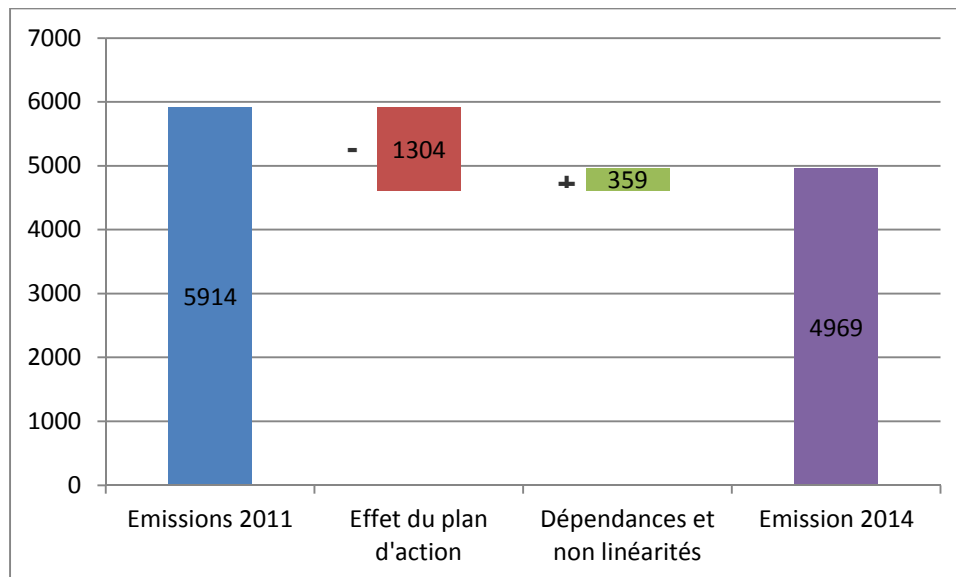


Figure 1 : Explication de la variation du poste : émissions directes des sources mobiles à moteur thermique (tCO2eq.)

Plan d'action

Les émissions associées aux sources mobiles à moteur thermique représentent la majorité des émissions de Veolia Propreté Ile de France. C'est également sur ce poste que les leviers d'actions de réduction les plus importants sont envisageables. Le tableau suivant récapitule les actions de réduction significatives prévues sur la période 2015-2017.

Tableau 6 : Synthèses des actions majeures envisagées sur la période 2015-2017

Nature de l'action	Détails	Impact chiffré anticipé	
		Données d'activité	t CO2eq
Eco-conduite	Déploiement d'un outil d'aide à l'éco-conduite, permettant d'inciter continuellement les chauffeurs à adopter un comportement minimisant la consommation de carburant des véhicules	6% d'économie de carburant	445
Logiciel d'optimisation de tournée	Mise en place d'un outil dynamique d'aide à l'optimisation des tournées de collecte des déchets (ETINEO), en fonction des conditions rencontrées (action débutée en 2013)	Réduction de 3% des consommations de carburant des camions	213
Audits énergétiques	La réalisation d'audits énergétiques nouvellement imposée par la réglementation française permettra d'identifier des actions de réduction sur les postes de combustion de sources fixes et de consommation d'électricité.	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	
Suivi de la consommation de	Un logiciel permet d'obtenir un suivi des consommations de carburant et ainsi de réagir	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i> (gain indirect)	

carburant	rapidement en cas de dérive La distribution de carburant ne peut se réaliser que si l'utilisateur possède un badge et un mot de passe. Ce système permet de connaître le kilométrage parcouru entre deux pleins (calcul de la consommation aux 100 km), le nom du propriétaire du badge et le n° de parc du véhicule.		
Favoriser le transport multimodal	Favoriser le transport fluvial plutôt que sur route : utilisation régulière de 4 péniches. Une péniche équivaut à 7 camions. Les péniches sont utilisées depuis 2014.	Réduction de consommation de carburant de 48%.	1423 (maintenues)
Véhicules de fonction	Lors du renouvellement des véhicules de service ou de fonction, proposer (voire imposer) des véhicules moins polluants et des équipements favorables à la réduction des consommations (régulateur de vitesse, GPS, etc...)	Impact difficilement quantifiable <i>a priori</i>	

De manière générale, l'optimisation des temps de collecte est un enjeu majeur de performance de l'activité de l'entité, ainsi qu'un levier de réduction des consommations de carburant, et donc d'émissions de gaz à effet de serre. Veolia Propreté explore ainsi les nouvelles possibilités offertes par les récentes évolutions digitales afin d'optimiser le suivi et le pilotage de ses opérations.

L'ensemble des actions envisagées vise donc à réduire les émissions de GES de 658 tCO₂eq d'ici fin 2017, soit une réduction de 13% des émissions sur le périmètre considéré par rapport à l'année 2014 reportée.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

<http://veolia.com/article75>

Responsable du suivi : Estelle MOCHEL
Fonction Coordinatrice Qualité Méthode SMI Ile de France
Adresse : 28 boulevard de Pesaro 92739 NANTERRE Cedex
Tel : 06 25 68 35 31
Mail : estelle.mochel@veolia.com